

Titre professionnel Technicien(ne) en logistique d’entreposage

Introduction

Le technicien ou la technicienne en logistique d’entreposage, c’est l’un des piliers de l’organisation des flux de marchandises dans un entrepôt. Vous avez l’âme d’un leader et une passion pour l’organisation et l’optimisation ? Ce métier est fait pour vous ! • Un Rôle Dynamique et Varié : Jamais de routine, chaque jour apporte de nouveaux défis ! • Des Responsabilités Stimulantes : Devenez le pilier de la performance logistique de votre entreprise. • Un Impact Direct : Contribuez directement à la satisfaction client et à l’efficacité de la chaîne d’approvisionnement. • Des Opportunités d’Évolution : Un secteur en pleine croissance offrant de

nombreuses possibilités de carrière. Prêt(e) à relever le défi ? Devenez technicien(ne) en logistique d'entreposage !

Missions principales

- Contribuer à l'organisation optimale des flux de marchandises dans un entrepôt.
- Encadrer une équipe d'opérateurs : manutentionnaires, caristes, préparateurs de commandes, et toute personne nécessaire à la gestion de la commande du client.
- Organiser, coordonner et contrôler au quotidien l'activité des opérateurs en réception, stockage, préparation de commandes et en expédition des marchandises dans la zone d'entreposage dont il a la charge.
- Lisser l'activité en fonction des ressources humaines et matérielles mises à disposition
- Utiliser l'outil de gestion de l'entreprise, répartir les tâches, affecter les matériels, s'assurer de la disponibilité et de l'état des zones de stockage, des matériels d'emballage, des engins de manutention, des outils informatiques et des équipements de protection individuelle.
- Assurer le suivi des stocks et veiller à la conservation des marchandises.
- Suivre les indicateurs de production et de qualité.
- Être amené(e) à consulte et annoter des documents courants ou à échanger des informations simples en anglais niveau A2 du « CERCL » (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues du Conseil de l'Europe).
- Transmettre les consignes de travail à l'équipe, prévenir et gérer d'éventuels conflits dans la limite de ses responsabilités et réaliser ou participer aux entretiens.
- Prendre en compte au quotidien la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et le Développement Durable (DD) en s'assurant de la protection et de la santé des personnes, de la sécurité des marchandises et des matériels, de la propreté des zones de travail et de l'utilisation rationnelle des outils de travail

Référence : RNCP 36237 enregistré le 21/04/2022

Durée : 18 mois

Niveau : BAC

Tarifs : selon la grille France Compétences

Mise à jour le : 30 juillet 2026

> **Lieu :** ORDIA 69 rue Jeanne d'Arc, 97420 LE PORT

Certificateur

Ministre du Travail – Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DGEFP)

Modalités de recrutement

- Examen du dossier de candidature : Lettre de motivation, CV, copie de diplôme, relevés de notes, CNI.
- Test d'entrée.
- Entretien de motivation.

Durée et modalités de formation

Le calendrier de formation prévoit environ 750 heures (795 en apprentissage) sur 18 mois, à raison d'un jour de formation par semaine (plus 1 à 2 vendredis par mois pour les apprentis)
La formation est accessible en alternance par le biais :

- du Contrat de Professionnalisation,
- du Contrat d'apprentissage,
- de la PRO A (ex Période de Professionnalisation),
- des contrats PEC et autres contrats aidés,
- il est également possible pour les personnes déjà salariées ou certains demandeurs d'emploi d'avoir recours à la voie du CPF, du CPF de transition (ex CIF) ou du Plan de Formation de l'entreprise,
- de financements publics (Services publics de l'Emploi, Région etc.) ou par les fonds propres de l'apprenant.

Lieu et accessibilité

- Inter : ORDIA, 69 rue Jeanne d'Arc, 97420 LE PORT
  Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

– que l'information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation

– que les moyens de compensation n'appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)

– que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Compétences professionnelles

Le Titre Professionnel Technicien(ne) en Logistique d'Entreposage se compose de 2 activités types, chaque activité comportant les Compétences Professionnelles (CP) nécessaires à la réalisation de l'activité.

Activité type 1 : Coordonner, réguler et contrôler l'activité liée aux flux de marchandises dans l'entrepôt

- CP 1 : Contrôler les documents et les opérations liés aux flux de marchandises en entrepôt
- CP 2 : Vérifier la conformité de l'implantation des marchandises, des stocks physiques et informatiques
- CP 3 : Veiller au respect des règles de sécurité liées aux matériels de manutention et de stockage
- CP 4 : Adapter au quotidien les activités liées aux flux de marchandises en entrepôt

Activité type 2 : Planifier et encadrer les activités d'une équipe d'opérateurs en entrepôt

- CP 5 : Etablir le planning des opérateurs en entrepôt
- CP 6 : Suivre l'activité d'une équipe d'opérateurs en entrepôt dans un tableau de bord
- CP 7 : Encadrer une équipe d'opérateurs en entrepôt
- CP 8 : Participer à l'amélioration continue de l'entrepôt

Objectifs

Le titre professionnel est une certification professionnelle délivrée par le Ministère chargé de l'Emploi.
L'objectif est de le valider car ce dernier atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

Méthodes mobilisées

Formation en alternance et pédagogie active.

Modalités d'évaluation

Le Titre Professionnel Technicien(ne) en Logistique d'Entreposage est délivré au candidat qui a satisfait aux évaluations suivantes :

- L'épreuve de synthèse sous forme de mise en situation professionnelle (Etude de cas de 4h)
- L'entretien technique en présence d'un jury de professionnels (1h)
- L'entretien final avec le jury de professionnels (1h)

Validation par blocs de compétences

À chacune des « activités-types » citées ci-dessus correspond un Certificat de Compétences Professionnelles. Ce CCP peut faire l'objet d'une validation intermédiaire, et permet une acquisition progressive du titre complet. De plus, si le jury décide de ne pas attribuer le Titre au candidat, il peut décider de valider un ou plusieurs CCP qui compose(nt) ce titre. Le candidat dispose alors d'un an à partir de la date d'obtention d'un CCP pour valider le(s) CCP qui lui manque(nt) et ainsi valider son Titre Professionnel. Après un an, il devra de nouveau suivre une formation préparant à ce Titre. Un livret de certification qui enregistre progressivement les CCP acquis est alors remis au candidat, jusqu'à l'obtention du parchemin prouvant l'obtention du Titre Professionnel de Technicien(ne) en Logistique d'Entreposage.

Statistiques

83% Taux de réussite à l'examen (Données : 2024)

60% Taux d'insertion (Données : 2024)

100% Taux de présentation (Données : 2024)